

DERRIERE LES FAUX COUPABLES, LES VRAIS RESPONSABLES...

Syndicat
de la Magistrature

snepap
FSU

la
cgt
pénitentiaire

Cfdt
des choix, des actes
Interco

la
cgt
Justice
PJJ

FO
Syndicat National
des Magistrats

SAF

la
cgt
des
Chancelleries
& Services
Judiciaires

SIF
PJJ
Fédération Syndicale de la Magistrature

USM
UNION SYNDICALE DES MAGISTRATS

Le 17 février 2011, le Ministre de la Justice a annoncé qu'il mettait fin aux fonctions du directeur interrégional des services pénitentiaires de Rennes. Le Président de la République avait promis que des têtes tomberaient. Les rapports d'inspection n'allant pas dans ce sens, il a bien fallu trouver un « coupable ». Pour les organisations signataires cette mutation constitue bien une sanction à peine déguisée.

Cette mesure arbitraire signe l'échec de la stratégie de communication qui a été celle du Président de la République.

S'il y a bien une responsabilité à rechercher, elle ne se situe pas au niveau que l'on a voulu désigner aux Français ! Car qui a décidé de ne pas donner au Ministère de la Justice les moyens nécessaires au suivi des personnes en milieu ouvert? Qui agite sans cesse, le déficit budgétaire pour justifier des coupes sombres dans le budget de la Justice ? A l'évidence, les responsables de l'état lamentable du service public de la Justice sont à rechercher ailleurs que parmi ses agents. Les vrais responsables sont ceux qui maintiennent la Justice dans un état de délabrement avancé, au détriment des justiciables, des victimes et des personnels. Les vrais responsables sont à chercher du côté des pouvoirs publics, qui, sans attendre, doivent engager les mesures nécessaires pour garantir un service public de qualité !

Les organisations signataires dénoncent la recherche de coupables qui a été lancée avant même que les conclusions des rapports des Inspections ne soient connues !

Il est temps d'ouvrir les yeux sur la situation indigente de la Justice française !

Les organisations signataires invitent les personnels à **poursuivre la mobilisation** et à se réunir pour exiger, en déterminant des modalités d'action propres à chaque secteur, l'adoption d'un plan d'urgence pour la Justice passant par le recrutement d'agents titulaires en nombre suffisant.

Les organisations signataires appellent à l'organisation au niveau local, tous les jeudis, de journées d'action qui pourront consister en des rassemblements, conférences de presse, visites d'élus ... et constitueront autant de points d'étape pour l'élaboration des états des lieux des difficultés et besoins des services.

Deux journées de mobilisation, les lundis 28 et mardi 29 mars, constitueront le temps fort de cette série de journées d'actions. Le 28 mars, des réunions interprofessionnelles locales et régionales et des assemblées générales seront l'occasion d'adopter et de présenter les états des lieux des juridictions et services. Elles seront ponctuées, le lendemain, par une grande manifestation nationale interprofessionnelle à Paris à l'issue de laquelle les états des lieux seront déposés au ministère de la justice.

***Les personnels du Ministère de la Justice veulent être entendus !
Nous demandons à notre administration de travailler dignement !***

Paris le 18 février 2011

